

Coordination : Bénin, Burkina Faso et Sénégal



COORDINATION : BÉNIN, BURKINA FASO ET SÉNÉGAL

Ancrer la coordination de la nutrition au niveau politique du gouvernement : exemples du Bénin, du Burkina Faso et du Sénégal.

La lutte contre la malnutrition nécessite la collaboration de multiples secteurs et parties prenantes. Grâce à la collaboration, il est possible d'accomplir beaucoup de choses qui ne peuvent être obtenues en agissant seul. La coordination est donc essentielle au succès de l'action multisectorielle et multipartite ; elle est le fondement même du Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN). Les activités entreprises par les parties prenantes concernées doivent être alignées sur des priorités et des objectifs communs, et des lois et des politiques doivent être en place pour soutenir un cadre multisectoriel solide.

La coordination à un haut niveau politique est un moyen efficace de mobiliser tous les ministères sectoriels, la société civile, les partenaires techniques et financiers, les institutions et autres acteurs, ainsi que pour faciliter la mobilisation des ressources internes et externes.

Cette étude de cas présente des exemples de mise en place d'une plateforme multiacteurs (MSP) au plus haut niveau politique au Bénin, au Burkina Faso et au Sénégal. Elle explore les opportunités, les défis relevés, les catalyseurs sous-jacents et les leçons apprises.

Bénin : le Conseil de l'alimentation et de la nutrition

Bénin : A rejoint le Mouvement SUN en 2011

Depuis les années 1990, le Bénin a connu un gouvernement stable et démocratique, ainsi qu'une croissance économique régulière, et se classe 158e sur 187 pays dans l'indice de développement humain 2020.¹ Le Bénin a pris des engagements importants lors du sommet de 2013 sur la Nutrition pour la Croissance ; s'engager à réduire la malnutrition chronique à 30 % d'ici 2020 ; augmenter les taux d'allaitement maternel exclusif à 46 % d'ici 2020 ; et maintenir les niveaux d'émaciation à moins de 5 % chez les enfants de moins de cinq ans.² Le taux de retard de croissance des enfants de moins de cinq ans est de 32,2 % (plus élevé dans les zones rurales), le taux d'allaitement maternel exclusif des enfants de 0 à 5 mois est de 41,4 % et le taux d'émaciation chez les enfants de moins de cinq ans reste à 5 %.³

Voie vers l'ancrage de la MSP au plus haut niveau politique au Bénin

Une approche multisectorielle a été largement reconnue par les acteurs de la nutrition béninois comme la voie à suivre depuis les années 1970, lorsque le Bénin est devenu un centre d'études multidisciplinaires sur la nutrition en Afrique de l'Ouest.

Pour surmonter les conflits entre les parties prenantes et le manque d'harmonisation, un atelier de consensus s'est tenu en 2007 sur la politique économique des réformes dans le secteur de la nutrition au Bénin. Cela a amorcé un processus d'ancrage institutionnel de la politique nutritionnelle au plus haut niveau de l'État. De 2008 à 2010, des étapes clés ont été franchies via l'appui technique et financier de la Banque Mondiale (BM), de l'UNICEF et de l'OMS, aboutissant à l'adhésion du Bénin au Mouvement SUN et à la création du Conseil pour l'alimentation et la nutrition (CAN) au niveau du Président de la République du Bénin en 2011 (Figure 1). Avec l'appui du Président, le processus a été porté par Joseph Dossou Hessou, ancien Point Focal Nutrition. Hessou a dirigé un groupe de référence sur la nutrition, composé de huit experts nationaux sectoriels,⁴ des instituts de formation et de recherche, la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG).

Le coût estimé (y compris les efforts de plaidoyer, les ateliers, la production de documents clés, etc.) requis pour ancrer la nutrition au plus haut niveau de l'État est d'environ deux cents millions de francs CFA. (365 000 dollars US).⁵



Figure 1: Le chemin vers la création de la CAN

1 <http://hdr.undp.org/en/content/latest-human-development-index-ranking>

2 https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/207274/nutrition-for-growth-commitments.pdf

3 Profil de pays SUN, 2020 <https://progress.scalingupnutrition.org/country-profiles/benin/>

4 Agriculture, Santé, Protection sociale, Planification et Développement, Économie et Finances, Décentralisation et Gouvernance locale.

5 Selon des entretiens avec des informateurs clés.

📄 Documents clés élaborés par la CAN au cours du processus d'institutionnalisation de la coordination de la nutrition au niveau politique :

- Élaboration d'une vision et d'une feuille de route
- Élaboration participative et adoption d'un PSDAN (Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition)
- Développement et chiffrage du PANAR (Programme Alimentaire et Nutrition Basé sur les Résultats)
- Cadre commun de résultats (2016–2025)
- Élaboration d'un plan de communication institutionnelle sur la nutrition

Rôles et responsabilités du CAN

Le CAN est une plateforme multipartite, qui rassemble de nombreux secteurs différents impliqués dans la nutrition. La plateforme est le centre de prise de décision, où la recherche en nutrition et le monde académique ont une place prépondérante. Le CAN est reconnu et endossé par tous les acteurs du secteur de l'alimentation et de la nutrition comme la principale plateforme de coordination des actions intersectorielles. La plateforme du CAN est chargée de définir la Politique Nationale d'Alimentation et de Nutrition ; l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan d'action national sur l'alimentation et la nutrition ; et coordonner les actions liées à l'alimentation et à la nutrition.

Avec le soutien de la Banque Mondiale (BM), en 2014, le gouvernement a mis à disposition des bureaux et augmenté le nombre d'employés à dix employés permanents de l'État et 27 employés temporaires embauchés grâce au financement du projet. Aujourd'hui, 22 agents sont conventionnés dans le cadre du CAN via la BM, aux côtés des dix agents permanents de l'État.

📄 La vision du CAN :

« Un pays où chaque individu bénéficie d'un état nutritionnel satisfaisant afin de participer pleinement au développement d'un Bénin émergent »

Structure du CAN

Au niveau national, le CAN est présidé par le Président de la République par l'intermédiaire d'un représentant (Ministre d'État Secrétaire Général de la Présidence de la République, ME-SGPR).⁶ Ses 17 membres comprennent les ministres des Finances, de la Santé, de l'Agriculture, de la Protection sociale, du Développement, de la Décentralisation et du Commerce (Figure 3). Il inclut également d'autres acteurs à travers des collectifs décentralisés comprenant l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), les organisations de la société civile, le secteur privé, les organisations d'agriculteurs et les instituts de recherche et de formation. Des agences du système des Nations Unies, des donateurs et des ONG internationales sont également impliqués.

Pour soutenir ses travaux, le CAN dispose d'un Secrétariat Permanent (SP-CAN), qui tourne entre les ministères et agit en tant qu'organe exécutif. Le SP-CAN est également le point focal SUN. De plus, il existe un comité de pilotage ; un bras technique composé d'une petite équipe chargée de coordonner les interventions sectorielles ; et un ensemble défini de directeurs pour les différentes activités dans le cadre de la MSP (Figure 2).

Le CAN se réunit deux fois par an en session ordinaire : une fois pour la validation du plan d'action annuel et une fois pour l'évaluation à mi-parcours des actions des parties prenantes. Des sessions extraordinaires peuvent être organisées selon les besoins.

Au Bénin, les MSP infranationales opèrent dans de petites municipalités et sont présidées par le maire – un animateur politique local de haut niveau. Les municipalités sont tenues, parallèlement à l'établissement d'une MSP, d'inclure des actions liées à la nutrition dans leurs plans de développement local, en particulier pour les enfants de moins de cinq ans, avec un budget dédié d'au moins 5%.

⁶ Des représentants ont été nommés de 2011 à 2015, mais depuis 2016, le poste de représentant du Président de la République est vacant. Cela a été résolu en mars 2020 avec la nomination d'un nouveau représentant.

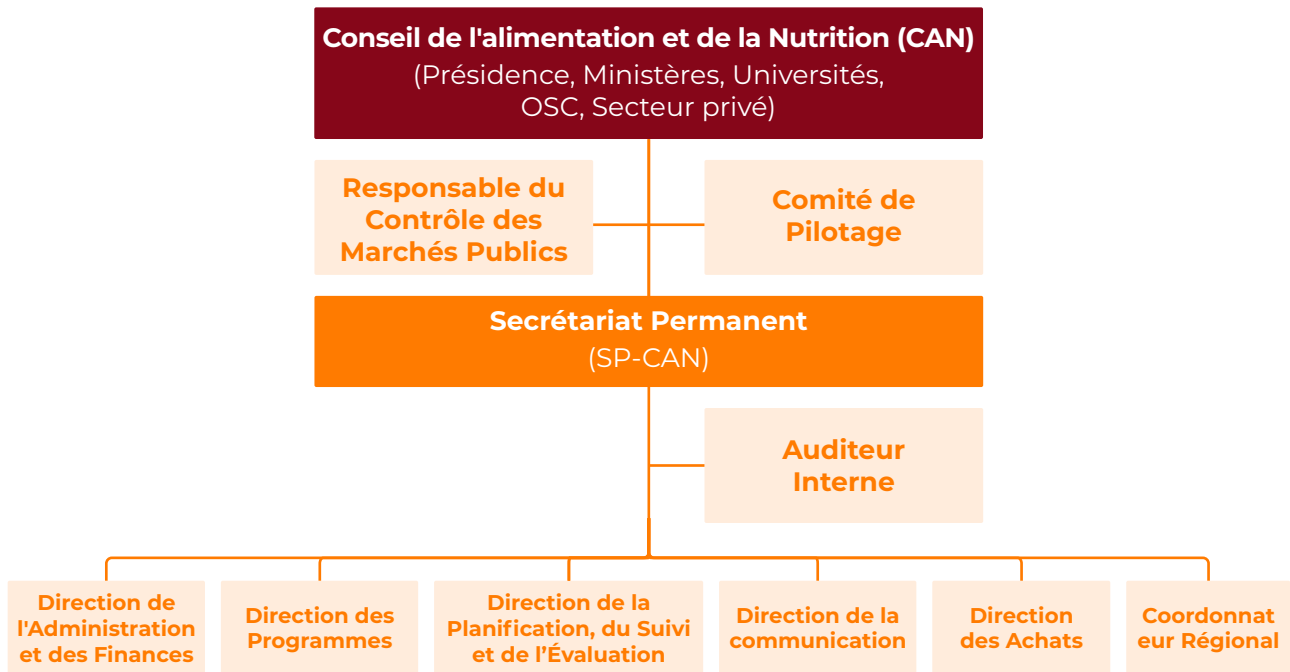


Figure 2 : Structure du CAN

Composition de la MSP nationale, Bénin

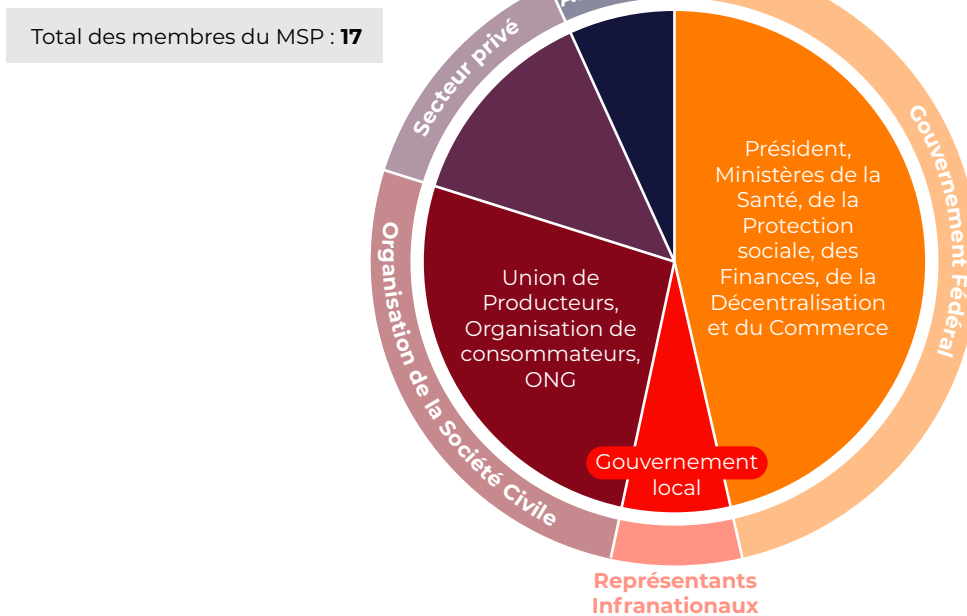


Figure 3 : Composition nationale de la MSP au Bénin

Principales leçons retenues

- **La mise en place de la CAN par le biais d'un décret** confère à la MSP une légitimité et contribue à sa pérennité, puisque cela permet de maintenir l'ancrage au niveau de la présidence en dépit de toute modification du décret. Bien que le décret puisse être restrictif en ce qui concerne les nouvelles adhésions, il existe une certaine flexibilité permettant aux non-membres d'engager des discussions avec le CAN.⁷ Il est recommandé que l'adhésion soit suffisamment flexible pour permettre la nomination de nouveaux membres au fur et à mesure qu'ils deviennent pertinents.
- **Les stratégies formelles et informelles** ainsi que l'appui du point focal technique, notamment celui de la Banque Mondiale, ont permis de surmonter les craintes de certains acteurs quant à l'ancrage de la nutrition au sommet de l'État. Les stratégies formelles comprenaient :
 - L'atelier de consensus de la Banque Mondiale qui a abouti à l'engagement du Core Nutrition Group et d'autres personnalités politiques.
 - L'inclusion de la Première Dame et du Premier Ministre dans ces discussions, apportant leur soutien au plaidoyer pour cette cause.
 - Le Rassemblement Mondial du Mouvement SUN à New York, représentant l'adhésion du Bénin au Mouvement.Les stratégies informelles comprenaient :
 - Le plaidoyer auprès de parties prenantes clés, qui sont des personnes influentes auprès de la présidence, pour aider à pousser la publication du décret qui régit l'ancrage au niveau présidentiel.
- **Un plan chiffré avec des résultats clairs** (PANAR) ainsi qu'une table ronde pour la mobilisation des ressources sensibilisent spécifiquement les acteurs gouvernementaux à l'importance de la nutrition. Il contribue également à accroître la sensibilisation, l'engagement et les fonds, tant au niveau national qu'international.
- **L'appui technique et financier** d'acteurs tels que la Banque Mondiale et l'UNICEF a été essentiel pour mobiliser à la fois les ressources et les parties prenantes.
- **La présence du Secrétariat Permanent et du comité de pilotage** est considérée comme bénéfique pour assurer la continuité et superviser la MSP.
- De plus, cet ancrage facilite **l'accès aux engagements financiers des donateurs et des partenaires au développement** qui nécessitent des homologues du gouvernement national.
- **L'implication de l'Alliance de la société civile SUN du Bénin** (ASCINB) a conduit à une analyse budgétaire (couvrant la période 2016-2019) mettant en évidence un manque d'investissement dans la nutrition.⁸ Cette analyse a ensuite été utilisée pour plaider pour que des ressources supplémentaires soient allouées à la nutrition par le ministre des Finances dans le budget 2021. Au niveau infranational, six municipalités se sont engagées à allouer des fonds pour la nutrition dans leurs budgets 2020.
- Le positionnement du CAN au plus haut niveau a permis de disposer de **postes pour la nutrition dans les budgets des ministères sectoriels en même temps que dans le budget du CAN.**
- **Le fait de disposer d'un ensemble d'organes de gouvernance et de coordination pour la nutrition**, qui comprend un large éventail de parties prenantes de différents ministères et organisations, a contribué à maintenir la nutrition à l'ordre du jour, même en cas de changement politique.⁹

7 Par exemple, le ministère de l'Enseignement primaire est désormais impliqué dans les activités du CAN en raison de l'importance des programmes d'alimentation scolaire.

8 <https://scalingupnutrition.org/spf/countries/benin/>

9 https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2020/07/From-National-Vision-to-local-implementation_ENG.pdf

Burkina Faso : Conseil National de Concertation en Nutrition

Burkina Faso: A rejoint le Mouvement SUN en 2011.

Le Burkina Faso est un pays en développement, classé 182e sur 187 pays pour l'Indice de Développement Humain 2020.¹⁰ Au cours de la dernière décennie, le Burkina Faso a fait des progrès dans la réduction de la prévalence du retard de croissance et de l'émaciation ; 24,9 % des enfants de moins de 5 ans sont encore touchés par un retard de croissance, ce qui est inférieur à la moyenne de la région Afrique (29,1 %) et 8,4 % des enfants de moins de 5 ans sont touchés par l'émaciation, ce qui est supérieur à la moyenne de la région Afrique (6,4 %).¹¹ L'engagement en faveur de la réduction de la malnutrition a été encore renforcé par l'adoption en Conseil des Ministres en juillet 2021 du décret qui relève l'ancrage institutionnel de la coordination multisectorielle de la nutrition à la Présidence du Burkina Faso, et le processus qui y a conduit.

Coordination multisectorielle au Burkina Faso

Le Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN)¹² a été créé au Ministère de la Santé en 2008, avec un Président (Ministre de la Santé) et trois Vice-Présidents (Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, Ministre de l'Action Sociale et Ministre pour l'Économie et les Finances).

Le CNCN regroupe les ministères impliqués dans la nutrition, tels que la santé, l'agriculture, l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, et la protection sociale. En outre, les ONG, la société civile, le secteur privé et d'autres ministères (par exemple, l'économie et les finances ; les ressources animales) sont également représentés. Le CNCN a pour objectif d'assurer la liaison et la coordination entre les ministères et les autres acteurs engagés dans la mise en œuvre de la politique nationale de nutrition, agissant en tant qu'organe qui oriente et coordonne la plateforme multisectorielle et multiacteur de la nutrition.

Cependant, un certain nombre de défis ont été identifiés : absence d'un plan d'action ; manque de fonds ; difficultés à faciliter une approche multisectorielle ; faible pouvoir de

décision ; non-fonctionnement des comités thématiques ; et des liens insuffisants avec d'autres plateformes.¹³ Un autre défi était l'élaboration séparée de politiques et de programmes pour les interventions en matière de nutrition dans différents secteurs ministériels, ce qui a entraîné un manque d'objectifs communs.¹⁴ Pour relever ces défis, un processus continu a été mis en place pour plaider en faveur de l'ancrage de la MSP au plus haut niveau politique depuis que le Burkina Faso a rejoint le Mouvement SUN en 2011.

La voie de l'ancrage de la nutrition à la Présidence du Burkina Faso

Malgré ses limites, le CNCN a fourni une plateforme de coordination multisectorielle de la nutrition, et a conduit à l'ancrage de la plateforme au niveau politique. Ce processus a été, pour la plupart, formel ; d'abord dirigé par le Directeur de la Nutrition, puis depuis 2017, par le secrétariat technique de l'alimentation et la nutrition / Point focal SUN.

10 <http://hdr.undp.org/en/content/latest-human-development-index-ranking>

11 <https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-profiles/africa/western-africa/burkina-faso/>

12 Conseil National de Concertation en Nutrition

13 Note au Président de l'Assemblée Nationale : Un ancrage institutionnel adapté pour une bonne coordination et une meilleure gestion https://www.resonut.org/images/Documents/Note_finale_President_AN_vf

14 REACHing for the SUN : soutien de l'ONU pour le mouvement SUN au Burkina Faso <https://www.enonline.net/nex/7/burkinafaso>

l'alimentation et la nutrition / Point focal SUN. Il a été résumé dans la feuille de route élaborée en 2019 par le Président dans son rôle de champion de la nutrition pour l'initiative des leaders africains pour la nutrition (ALN), qui s'est appuyée sur les recommandations clés de la visite du coordinateur SUN au Burkina Faso quelques mois plus tôt. Cette feuille de route énonce trois engagements clairs :

1. Adopter la Politique Nationale Multisectorielle De Nutrition (2020–2029) et le Plan Stratégique Multisectoriel De Nutrition (2020–2024).¹⁵
2. Améliorer l'institutionnalisation de la nutrition à la présidence du Burkina Faso et nommer un point focal politique pour la nutrition à la présidence pour soutenir davantage le travail du point focal SUN dans la réalisation des objectifs multisectoriels de nutrition.
3. Augmenter le financement national pour la nutrition.

En plus du soutien du Président du Burkina Faso, le processus a été soutenu par un large éventail de parties prenantes, notamment : le champion national de la nutrition,¹⁶ le coordinateur du Mouvement SUN, le secrétariat et les réseaux SUN ; le réseau de la société civile pour la nutrition (RESONUT) ; le réseau des Nations Unies pour la nutrition ; le réseau des académiciens et chercheurs pour la nutrition (RECANUT) ; le Réseau du secteur privé pour la nutrition (RAPNUT) ; le Réseau des parlementaires pour la nutrition (REPASEN) ; le Réseau de donateurs pour la nutrition ; et la Banque Africaine de Développement.

La décision d'ancrer le CNCN à ce niveau a été en partie guidée par les facteurs suivants : premièrement, le soutien du Président à l'initiative et son rôle d'ALN. Deuxièmement, le fait d'héberger le CNCN dans le bureau du Président offre une plus grande continuité par rapport au bureau du Premier ministre, car le premier est un poste quinquennal alors que le second peut changer chaque année. Enfin, cet ancrage a été inspiré par le succès du comité de lutte contre le sida (CNLS),¹⁷ qui est logé dans le bureau du président.

*18

15 à un coût d'environ 463 millions de dollars US

16 Son Excellence Larlé Naaba

17 Conseil National de Lutte contre le Sida

18 Facilité grâce au soutien du [partenariat REACH](#) (Efforts renouvelés contre la faim chez les enfants), une initiative de l'UNICEF, de l'OMS, de la FAO, du PAM et du FIDA visant à aider les gouvernements des pays fortement touchés par la dénutrition infantile et maternelle à accélérer l'intensification des actions en faveur de l'alimentation et de la nutrition.



Figure 4 : La voie de l'ancrage de la nutrition à la Présidence du Burkina Faso

La chronologie ci-dessous décrit les étapes qui ont conduit à l'adoption officielle, le 15 juillet 2021, du décret présidentiel qui remplace le CNCN, présidé par le ministère de la Santé, par le Conseil national de la nutrition (CNAN),¹⁹ ancré à la présidence du Burkina Faso (Figure 4).

Structure du CNCN

Depuis octobre 2021, le CNCN est dans une phase de restructuration en CNAN suite au décret présidentiel. Pendant cette période, le CNCN continue d'être dirigé par le ministère de la Santé à travers le point focal technique du STAN, qui est également le point focal SUN.

Durant cette période de transition, le CNCN est composé de quatre agents de l'Etat, dont le secrétaire technique et trois chargés d'études. Le STAN, qui dirige le CNCN, bénéficie également de l'appui d'un expert en coordination multisectorielle, mis à disposition à travers le projet Plateformes Nationales d'Information pour la Nutrition (NIPN).²⁰

Principales leçons retenues :

- **Un plaidoyer ciblé et un dialogue inclusif étaient essentiels** pour rassembler les parties prenantes et les convaincre de la nécessité d'ancrer le CNCN à un niveau politique élevé, afin d'assurer une meilleure coordination de la nutrition en collaboration avec tous les ministères contributeurs et les autres acteurs de la nutrition.
- **L'implication de toutes les parties prenantes** dans l'examen du PNN et l'élaboration du cadre commun de résultats a conduit à un accord sur une vision et des objectifs communs ainsi qu'à la validation des documents.
- Le fait que le **plaidoyer soit dirigé par le point focal STAN/SUN** a permis de s'assurer que tous les acteurs étaient orientés dans la même direction et qu'aucune initiative parallèle ne nuisait à l'atteinte de l'objectif.
- **La nomination d'un Champion National de la Nutrition de haut niveau** a servi de catalyseur aux actions en cours pour améliorer la nutrition au Burkina Faso.
- **Le soutien de haut niveau** du Coordonnateur du Mouvement SUN, du Président du Burkina Faso (Champion ANL) et du Champion national de la nutrition ainsi que le soutien d'une société civile bien coordonnée ont été déterminants dans la réussite du processus.
- Actuellement, le CNCN est financé par des partenaires au développement. **Un financement national est nécessaire pour assurer la pérennité**, en particulier pour les postes de personnel permanent.



¹⁹ Conseil National pour la Nutrition

²⁰ <https://www.nipn-nutrition-platforms.org/Burkina-Faso>

Sénégal : La Cellule de Lutte Contre la Malnutrition

Sénégal : A rejoint le Mouvement SUN en 2011.

Malgré une croissance économique importante et une stabilité politique relative, le Sénégal est l'un des pays les moins avancés, classé 168e sur 187 pays dans l'Indice de développement humain 2020.²¹ Pourtant, le Sénégal a réussi à lutter contre la dénutrition, connaissant des améliorations notables de la nutrition au cours des 20 dernières années.²² La recherche a identifié la coordination multisectorielle des activités de nutrition comme l'un des moteurs potentiels de ce succès.²³ Au Sénégal, cela est supervisé par la Cellule de lutte contre la malnutrition (CLM),²⁴ un organisme national de coordination de haut niveau pour la nutrition, ancré au Secrétariat général du gouvernement. La CLM facilite activement la coordination multisectorielle et supervise la mise en œuvre d'un programme national de nutrition.

Voie d'ancrage de la MSP au plus haut niveau politique au Sénégal

En 1995, une plateforme multipartite de haut niveau (MSP) a été établie au niveau de la Présidence et ancrée au Ministère de la Santé (MS), avec une Commission nationale supervisant la mise en œuvre du Projet de Nutrition Communautaire 1995-2000 (PNC). Cependant, l'analyse réalisée en fin de cycle de projet par la BM a montré que le succès avait été minime, avec un manque de mobilisation des acteurs et une intégration insuffisante des activités multisectorielles. Pour pallier ces insuffisances, la CLM a été créée par décret en 2001 et placée sous la tutelle du Premier ministre. Suite à la dissolution du poste de Premier ministre en 2019, la CLM est située au sein du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG), qui est logé dans le bureau du Président. L'ancrage de la MSP au plus haut niveau assure une grande visibilité, permet une capacité opérationnelle renforcée, et donne un meilleur accès aux ressources. À la suite de l'inauguration de la CLM, le nombre d'acteurs directs de la nutrition est passé de dix à plus de 50, toutes catégories d'acteurs confondus (ministères, collectivités territoriales, société civile et secteur privé).

En outre, un nouveau mécanisme de financement a été mis en place, consistant en un cofinancement de la Banque mondiale et du gouvernement, avec une ligne budgétaire dédiée à la nutrition établie dans le budget national. Grâce au financement et à l'engagement multisectoriel et multipartite, les conditions du succès étaient réunies.



Figure 5 : Étapes pour ancrer la CLM au plus haut niveau politique

21 <http://hdr.undp.org/en/content/latest-human-development-index-ranking>

22 Le retard de croissance des moins de 5 ans est < 20 %, l'un des taux de prévalence les plus bas d'Afrique subsaharienne.

23 Wuehler, Sara E, Coudy Thierno Ly, Wane, 2011. Analyse situationnelle des politiques et activités programmatiques de nutrition du nourrisson et du jeune enfant au Sénégal. *Matern. Child Nutr.* 7 (Suppl. 1), 157–181.

<https://doi.org/10.1111/j.1740-8709.2011.00317.x>

24 Cellule de Lutte Contre la Malnutrition

Rôles et responsabilités de la CLM

En tant qu'instance nationale de coordination pour la nutrition au Sénégal, la CLM a pour objectif de définir la Politique Nationale de Développement de la Nutrition (PNDN, 2015–2025)²⁵ et de mettre en œuvre des programmes à travers une approche multisectorielle de la malnutrition (PSMN 2017–2021)²⁶, réunissant de multiples secteurs et faciliter l'intégration de la nutrition dans leurs programmes. La CLM a des missions stratégiques et opérationnelles, menant la mise en œuvre de projets et programmes de nutrition au Sénégal. Dans son rôle de coordination, la CLM fournit un hub politique et administratif centralisé pour la coordination de la nutrition dans tous les secteurs, et permet aux leaders de la nutrition de centraliser et de coordonner leurs efforts avec un haut niveau de soutien politique. Sa mise en place a permis de créer une agence gouvernementale ayant la capacité de s'engager de manière institutionnelle et à long terme en faveur de la nutrition, une plateforme légitime pour le leadership en matière de nutrition, et un réseau d'engagement multisectoriel.

Rôles et responsabilités de la CLM

- Mise en œuvre du PNDN à travers le PSMN
- Assurer l'alignement des partenaires par rapport aux objectifs stratégiques énoncés dans le PSMN
- Mesurer le niveau de réalisation des indicateurs de performance
- Mener des consultations avec les secteurs et les partenaires techniques et financiers
- Guider la prise de décision stratégique et informer régulièrement le gouvernement sur la situation en matière de nutrition

Structure de la CLM

Dispose d'un Bureau Exécutif National (BEN) et de six Bureaux Exécutifs Régionaux (BER) qui couvrent les 14 régions du Sénégal. La CLM est dirigée par un coordinateur national, qui est également le point focal SUN pour le pays. Elle est composée de représentants des ministères, des groupes de la société civile et des ONG, ainsi que du secteur privé et des élus locaux (Figure 6). La CLM a mis en place un cadre complexe de coordination et de suivi, du niveau national au niveau sous-national (Figure 7).



Figure 6 : La structure de la CLM

25 Politique Nationale de Développement de la Nutrition

26 Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition du Sénégal - facilité par la CLM et mis en œuvre via 12 plans d'action sectoriels qui incluent des interventions à fort impact, sensibles et spécifiques à la nutrition, chaque secteur ayant son propre budget et plan.

Financement et CLM

Le financement à long terme est la clé du succès d'une plateforme de coordination multisectorielle. Le Sénégal a obtenu des financements sous forme de prêts et de subventions, à travers la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'ONU, les gouvernements internationaux et les ONG internationales. Le financement gouvernemental dédié couvre environ 10 % des coûts, y compris les salaires du personnel de la CLM aux niveaux national et régional, car cela ajoute de la stabilité et permet une gestion efficace des coûts. Le développement de liens solides avec le ministre des Finances a été essentiel. Ceci a été réalisé au Sénégal en démontrant la bonne utilisation des fonds mis à disposition et en partageant les réussites des projets ainsi que les audits. L'appui budgétaire a également été un outil essentiel pour gagner la confiance du ministre des Finances, ainsi que d'autres ministres sectoriels. A travers l'appui budgétaire, l'État s'engage à financer des activités de nutrition pour certains secteurs. A travers ce mécanisme, les bailleurs de fonds effectuent des transferts financiers directs vers le budget général de l'État suite au respect de conditions liées au financement d'activités spécifiques de nutrition dans certains secteurs.

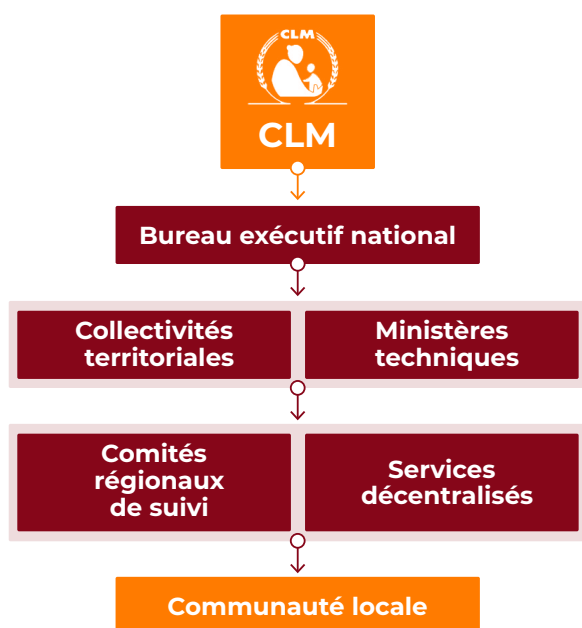


Figure 7 : Coordination et suivi

Par exemple, la supplémentation en fer pour les adolescentes dans le plan d'action du ministère de l'Éducation en contrepartie d'un soutien budgétaire global du Canada.

La CLM comprend un comité de planification avec des représentants de tous les ministères concernés, y compris le ministère des Finances. Chaque année, les membres du comité se réunissent pour approuver le budget de la CLM, ainsi que pour planifier et budgétiser toutes les activités de nutrition à mettre en œuvre au cours de l'année par le Conseil exécutif national. Tous les membres participent activement à cet exercice qui est transparent et participatif. La pleine implication du ministère des Finances dans la budgétisation de la nutrition facilite son acceptation du budget. La CLM plaide également fortement pour que les communes budgétisent les interventions en matière de nutrition.

« Lorsque vous envisagez un processus pour un ancrage de si haut niveau, vous avez besoin des ressources nécessaires... Sans ressources, il est difficile d'obtenir l'adhésion des parties prenantes »
El Hadj Momar Thiam, Conseil National pour le Développement de la Nutrition, Sénégal.

Avantages de l'ancrage au plus haut niveau politique

Avant la création de la CLM, la nutrition était placée sous la tutelle du ministère de la Santé et il était difficile de réunir d'autres secteurs pour une coordination réussie. L'ancrage de la CLM au plus haut niveau a démontré un engagement politique fort et une prise de conscience accrue de la nécessité d'une approche multisectorielle de la nutrition. Le fait d'être placée au sein du Secrétariat général du gouvernement protège également la CLM contre l'instabilité politique, permettant ainsi la poursuite sans heurts des services et des programmes.

De plus, ce positionnement permet à la CLM de souligner l'importance de la nutrition dans l'élaboration des politiques et le développement des stratégies. Cela a été mis en évidence au début de la pandémie de la COVID-19, lorsque le Secrétariat général a demandé à la CLM de proposer des stratégies pour assurer la sécurité alimentaire et prévenir les cas excessifs de malnutrition. Grâce à un ancrage de haut niveau, la CLM était bien placée non seulement pour présenter des propositions, mais aussi pour y donner suite. Un programme d'alimentation générale à base de farine enrichie a été mis en œuvre, touchant 250 000 enfants âgés de six mois à deux ans sur une période de trois mois. Parallèlement, un projet d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène sensibilisant les communautés aux mesures d'hygiène liées à la COVID-19 a été déployé, et des services de nutrition pour prévenir la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans ont été maintenus au niveau des ménages, ce qui a permis de réduire le taux de malnutrition aiguë par rapport aux prévisions. L'approche multisectorielle de la nutrition ainsi que son hébergement au Secrétariat Général ont été la clé de ce succès.

Dans le cadre de la CLM, l'environnement politique favorable à la nutrition au Sénégal a été exploité positivement à travers une série de politiques nutritionnelles qui ont été mises en œuvre avec succès grâce à l'expertise de coordination au niveau gouvernemental qui a permis une énorme capacité de mise en œuvre. Ces résultats positifs ont été mis à profit pour mobiliser des ressources et des financements supplémentaires, à la fois auprès de donateurs externes et par le biais d'un financement accru du gouvernement pour la nutrition. En outre, ces succès ont permis de maintenir la nutrition en tête des priorités et de conserver l'engagement d'autres secteurs.

« L'ancrage a aidé puisqu'il s'agit d'un engagement des plus hautes autorités. Avoir le soutien de tous les secrétaires généraux est plus facile que d'avoir l'engagement d'un seul ministre. »
El Hadj Momar Thiam, Conseil National pour le Développement de la Nutrition, Sénégal

Principales leçons retenues :

- Le nouvel ancrage de la CLM au plus haut niveau a été l'occasion d'une concertation entre les différents secteurs, permettant de **recueillir des avis et d'obtenir un consensus fort**.
- Au moment de sa création, une **vision holistique** faisait défaut. Davantage de secteurs auraient pu être intégrés dès le départ et une analyse complète aurait pu être menée.
- Il est important d'avoir **une vision qui intéresse tous les secteurs**.
- **Les ressources (internes ou externes) sont essentielles**, ainsi que leur allocation appropriée. Les secteurs doivent être pleinement conscients du financement disponible et savoir si la mobilisation de ressources internes sera également nécessaire pour financer les plans stratégiques sectoriels.
- La cartographie des interventions n'a pas été facile à mettre en œuvre en raison du **manque d'harmonie des systèmes de suivi et d'évaluation (S&E)**. La CLM était dépendante des différentes structures de S&E des ministères sectoriels, avec des niveaux d'efficacité variables.
- Travailler avec plusieurs ministères nécessite un **dialogue fort et constant**, en particulier avec ceux dont l'implication et l'impact sur la nutrition sont moins évidents.
- Parmi les facteurs d'un engagement réussi figurent **une définition solide des rôles** et des lignes de responsabilité claires, ainsi qu'un **solide système d'apprentissage de la gestion des** connaissances pour la mémoire institutionnelle.

Conclusion

La réalisation des objectifs mondiaux de réduction de la malnutrition nécessite une approche multisectorielle. Le Mouvement SUN encourage la coordination des interventions et des approches spécifiques et sensibles à la nutrition, à travers la création de plateformes multisectorielles et multipartites et de réseaux d'acteurs pertinents de la société civile, des universités, des entreprises et des agences des Nations Unies, afin de renforcer la coordination et l'action en matière de nutrition aux niveaux national et infranational. Une grande partie de la littérature reconnaît la nécessité de coordonner l'action en faveur de la nutrition à un niveau supérieur à celui du ministère ou du secteur, afin d'accroître le pouvoir de mobilisation et d'éviter de confier la responsabilité de la coordination globale de la nutrition à un secteur particulier.

Les exemples du Bénin, du Burkina Faso et du Sénégal montrent que la voie vers l'ancrage de la coordination de la nutrition à un niveau politique élevé peut être longue, et qu'un dialogue et un plaidoyer constants sont nécessaires pour atteindre un consensus et s'assurer que toutes les personnes impliquées travaillent vers un objectif et une vision communs. Un soutien technique et financier est nécessaire, ainsi qu'un soutien politique de haut niveau, de même que celui de la société civile, du point focal SUN et du secrétariat SUN.

Les avantages des MSP ne peuvent être obtenus que par une mise en œuvre efficace et durable, avec une forte composante de suivi et d'évaluation, l'allocation de ressources adéquates et la visibilité des engagements de haut niveau en matière de nutrition au niveau sous-national, ainsi que l'implication des acteurs au niveau sous-national.²⁷ Tous les pays SUN peuvent travailler dans ce sens, quel que soit le lieu où leur MSP est hébergé.

27 Programmation multisectorielle en matière de nutrition, examen de la littérature et des données actuelles
https://www.enonline.net/attachments/3337/MSP_Literature_v5.pdf

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE BÉNIN, CONTACTEZ :

Secrétariat du Mouvement SUN :

sms@scalingupnutrition.org

Dr Alfred Acakpo, Secrétaire Permanent du CAN et Point Focal SUN :

acakpotossou@gmail.com

Georges Ogouedji, assistant technique du point focal SUN :

georges.ogouedji@gmail.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE BURKINA FASO, CONTACTEZ :

Secrétariat du Mouvement SUN :

sms@scalingupnutrition.org

Ella Compaoré, Point focal STAN et SUN, Burkina Faso

ella.compaore07@gmail.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SÉNÉGAL, CONTACTEZ :

Secrétariat du Mouvement SUN :

sms@scalingupnutrition.org

Abdoulaye Ka, Coordinateur CLM :

aka@clm.sn

El Hadji Momar Thiam, Chargé de Suivi et Evaluation, Secrétariat Exécutif CNDN :

ethiam@cndn.sn

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TASC)



This document was produced through support provided by UK aid and the UK Government; however, the views expressed do not necessarily reflect the UK Government's official policies